

Juin 2021

BROCHURE TARIFAIRE PROFESSIONNELS

**TARIFS APPLIQUÉS AUX
OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES**

Vous trouverez dans cette brochure les tarifs appliqués aux opérations et services bancaires à la clientèle de professionnels.⁽¹⁾

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et services les mieux adaptés à vos attentes et ainsi améliorer la gestion quotidienne de vos opérations bancaires.

Votre conseiller clientèle Société Générale Algérie se tient à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire ou pour toute information ne figurant pas dans ce document.

Cette brochure tarifaire existe également en version « Particuliers » et « Entreprises».

N'hésitez pas à les demander à votre conseiller clientèle en agence ou à les consulter directement sur notre site Internet :

<https://societegenerale.dz>

Ces tarifs sont exprimés en DZD et indiqués en HT.

Conformément à l'alinéa 13 de l'article 02 du code des taxes sur le chiffre d'affaires, toutes les opérations réalisées par la banque sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19%.⁽²⁾

Les taux de nos crédits sont exprimés en TBSGA + Marge, selon grille en vigueur.

Le TBSGA (Taux de Base Société Générale Algérie) est le taux de référence interne fixé par la banque à 6,40%⁽³⁾ HT l'an.

1 : Sont également appliqués aux Ambassades et Associations.

2 : Taux en vigueur depuis le 01/01/2017.

3 : Taux en vigueur depuis le 01/12/2009.

Sommaire

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	04
1.1 L'ouverture et la vie du compte	
1.2 Les relevés de compte	
1.3 La tenue de compte	
1.4 Les services en agence	
2. VOS SERVICES DE CASH MANAGEMENT	05
2.1 L'abonnement aux services	
2.2 La monétique	
2.3 Le paiement en ligne	
3. VOS ENCAISSEMENTS ET RÈGLEMENTS	06
3.1 Les virements	
3.2 Les chèques	
3.3 Les effets	
3.4 Les espèces	
4. VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	08
4.1 Les commissions diverses	
4.2 Le crédit documentaire	
4.3 La remise documentaire	
4.4 Les garanties internationales	
5. VOS FINANCEMENTS	11
6. VOS PLACEMENTS PROFESSIONNELS	12
6.1 Les dépôts en devises	
6.2 Les dépôts en dinars	
6.3 Autres services	
7. LES FRAIS DIVERS	12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE À VOTRE ÉCOUTE	13

1. VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

L'OUVERTURE ET LA VIE DU COMPTE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Ouverture de compte	Gratuit	/
Délivrance de chéquier	Gratuit	/
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit	/
Clôture de compte	Gratuit	J-1
LES RELEVÉS DE COMPTE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Annuels envoyés par courrier	Gratuit	/
Supplémentaire retiré au guichet	300 / Relevé	J-1
LA TENUE DE COMPTE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Frais de tenue de compte en Dinars	850 / Trimestre	J-1
Commissions de mouvement	0,075 % calculée sur le montant des opérations au débit du compte (Plafond : 15 000/ Trimestre)	J-1
Frais de tenue de compte CEDAC (Compte en Dinars Algériens Convertibles)	1 200 / Trimestre + 0,05 % calculé sur le montant des opérations au débit du compte (Plafond : 3 500 / Trimestre)	J-1
Frais de tenue de compte INR (Intérieur Non Résident)	2 000 / Trimestre	J-1
Frais de tenue de compte en Devise	Gratuit	/
Gestion d'un compte capital	30 000	J-1
Ouverture d'un dossier pour traitement d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie reçue	5 500	J-1
LES SERVICES EN AGENCE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Procuration / mandataires	1 000 + Timbre fiscal	J-1
Attestation de solvabilité	30 000	J-1
Attestation tout type (Sauf attestation de solvabilité)	2 500	J-1
Duplicata (Avis de débit, crédit...)	150 / Avis	J+1

2. VOS SERVICES DE CASH MANAGEMENT

L'ABONNEMENT AUX SERVICES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
SOGECASH NET PRO	750 / Mois	J-1
SOGECASH NET PRO PLUS	1 250 / Mois	J-1
SOGELINE PRO	185 / Mois	J-1
Appli BtoB	700 / Mois	J-1
Appli PRO	750 / Mois	J-1
MESSAGI PRO	270 / Mois	J-1
MESSAGI PRO SWIFT	240 / Mois	J-1
LA MONÉTIQUE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Installation du Terminal de Paiement Electronique (TPE)	Gratuit	/
Location du TPE GPRS	2 300 / Mois	J-1
Frais de transaction	À partir de 1 + 0,10 % du montant de la transaction (min 6 -max 201)	J-1
Commission de remboursement d'une transaction de paiement TPE	2 / Opération	J-1
LE PAIEMENT EN LIGNE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Frais d'adhésion	50 000	/
Abonnement annuel	Entre 10 000 et 150 000	/
Commissions de paiement	Entre 10 et 300	/
Commission de remboursement	8 / Opération	/

3. VOS ENCAISSEMENTS ET RÉGLEMENTS

LES VIREMENTS	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
LES VIREMENTS ÉMIS		
Virement de compte à compte même agence	Gratuit	J-1
Virement en faveur d'un client d'une autre agence	100	Veille calendrier jour d'exécution
Virement en faveur d'un client d'une autre banque et CCP	220	Veille calendrier jour d'exécution
Virement ARTS	0,05% (Min. 1 500, Max. 5 000)	Veille calendrier jour d'exécution
Virement en ligne de compte à compte même agence (Via Appli BtoB)	Gratuit	/
Virement en ligne de compte à compte autre agence (Via Appli BtoB)	80	/
Virement en ligne vers autre banque (Via Appli PRO)	110	/
Virement en ligne de compte à compte (Via Appli PRO)	Gratuit	/
LES VIREMENTS REÇUS		
Virement reçu d'une autre agence	Gratuit	J+1
Virement reçu autre banque	Gratuit	J+1
Virement reçu (CCP/Trésor Public/Trésor Wilaya)	Gratuit	J+1
Virement reçu ARTS	Gratuit	J+1
LES VIREMENTS PERMANENTS		
Ouverture d'un dossier de traitement d'un virement permanent	1 000 / Par ouverture de dossier	J-1
LES VIREMENTS MULTIPLES		
Forfait sur opération de virements multiples	1 000	J-1
Virement multiple au sein de la même agence	Gratuit	J-1
Virement multiple vers autre agence	Gratuit	J-1
Virement multiple vers autre banque ou CCP	20 / Bénéficiaire autre banque ou CCP	Veille calendrier jour d'exécution
Forfait Vir Express	500	J-1

LES CHÈQUES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
LES ENCAISSEMENTS		
Remise de chèque tiré sur nos caisses	100	J+1
Remise de chèque tiré sur une autre banque	220	J (Date d'échéance)+ 1
Emission de chèque de banque	1 000	J-1
Annulation de chèque de banque	1 000	J+1
LES RÈGLEMENTS		
Rejet chèque impayé inter agence	Gratuit	J-1
Rejet chèque impayé autre banque	Gratuit	J-1
Rejet chèque pour défaut de provision : - Frais de rejet (y compris lettre d'injonction) - Ouverture d'un dossier de rejet de chèque déclaré	2 000	J-1
Rejet de chèque autre motif	600	J-1
Opposition sur chèque / chéquier	1 200 / Opposition	J-1
LES EFFETS	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
LES ENCAISSEMENTS		
Remise d'effet tiré sur nos caisses	300 / Effet	J (Date d'échéance) + 1
Remise d'effet tiré sur une autre banque	400 / Effet	J (Date d'échéance) + 2
LES RÈGLEMENTS		
Effet remis à l'escompte retourné impayé	2 200	Jour échéance effet
Effet émis retourné impayé	2 200	Jour échéance effet
Effet remis à l'encaissement retourné impayé	1 200	Jour échéance effet

LES ESPÈCES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
LES VERSEMENTS		
Versement d'espèces effectué dans l'agence domiciliataire (Titulaire ou Tiers)	Gratuit	J+1
Versement d'espèces effectué dans une autre agence (Titulaire ou Tiers)	Gratuit	J+1
LES RETRAITS		
Retrait d'espèces effectué auprès de l'agence domiciliataire	Gratuit	J-1
Retrait d'espèces effectué au guichet d'une autre agence	Jusqu'à 150 000 : 250 Au-delà : 1 200	J-1
Mise à disposition dans une autre agence	Jusqu'à 1 000 000 : 1 500 Au-delà : 2 000	Veille calendrier jour d'exécution

4. VOS OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

LES COMMISSIONS DIVERSES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Domiciliation Import Marchandises	3 000	Jour de domiciliation
Domiciliation Import Services	3 000	Jour de domiciliation
Domiciliation Export	3 300	Jour de domiciliation
Annulation Domiciliation	Gratuit	/
Encaissement de chèque à l'étranger	1 500 + frais de courrier + frais de correspondant	Jour de traitement
LES OPÉRATIONS DE CHANGE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Opération d'achat au comptant « SPOT »	0,1% lorsque l'opération est couverte auprès de la BA (sinon librement négociable par la banque)	J+2
Vente au comptant « SPOT »	Librement négociable par la banque	J+3
Opération de couverture à terme à l'achat	0,1% lorsque l'opération est couverte auprès de la BA (sinon librement négociable par la banque)	J + 3 à 12 mois
Opération de couverture à terme à la vente	Librement négociable par la banque	J + 3 à 12 mois
Commission de transfert (Applicable sur tous types de règlements y compris les transferts de dividendes et autres opérations réglementaires)	3 000 de frais de swift + 0.10% sur le montant du transfert (commission réglementaire de la BA)	Date de valeur du transfert
Rapatriement de devises	Marge de 1% appliquée sur le cours Banque d'Algérie + 2 000 frais de swift	J+3
LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
IMPORT		
Ouverture d'un crédit documentaire	3 000 + 3 000 frais de Swift	J-1
Modification / Annulation	3 500	J-1
Engagement CREDOC à vue ou avec différé de règlement	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min. 2 500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min. 2 500	J-1
Levée de document si conforme	Gratuit	J-1
Frais de correspondant	Selon les conditions du correspondant	Date de règlement
Rémunération de la provision sur crédit documentaire	Selon les conditions réglementaires	Jour de la constitution de la provision +30 jours

EXPORT		
Confirmation	Taux négocié selon risques pays et banque (min. 8 500 /Trim)	J-1
Notification de l'ouverture	5 000	J-1
Modification / Annulation	5 000 + 4 500 frais Swift	J-1
Annulation d'un crédit documentaire confirmé	6 000 + 4 500 frais Swift	J-1
Examen et envoi des documents	5 000	J-1
Rapatriement de devises	Marge de 1% appliquée sur le cours Banque d'Algérie + 2 000 frais de swift	J+3
LA REMISE DOCUMENTAIRE	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
IMPORT		
Ouverture d'une remise documentaire	Gratuit	J-1
Commission d'acceptation	3 500	J-1
Modification /Annulation	Gratuit	J-1
EXPORT		
Ouverture d'une remise documentaire	5 000	J-1
Modification	5 500	J-1
Annulation	2 500	J-1
Envoi de documents à la banque du tiré	0,1% (min. 1 000) + frais de courrier	J-1
Avis de sort	3 000 + 4 500 de frais de Swift	J-1
Rapatriement de devises	Marge de 1% appliquée sur le cours Banque d'Algérie + 2 000 frais de swift	J+3
LES GARANTIES INTERNATIONALES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Lettre de crédit	0,25% par trimestre mobile indivisible sur le montant provisionné avec min. 2 500 0,65% par trimestre mobile indivisible sur le montant non provisionné avec min. 2 500	J-1
Frais de réémission d'une garantie contre garantie par une banque étrangère de premier ordre	Selon risque de contrepartie	Perception des frais par la banque contre garantie
Virement devise ordonné sur autre banque par compensation	1 100	J-1
Dossier introduit auprès de la Banque d'Algérie pour le compte du client	Selon la nature et la complexité du dossier (Min. 10 000)	J-1
Allocation en devises pour missions professionnelles à l'étranger	5 000 / An pour constitution du dossier + 1 000 par personne	J-1

5. VOS FINANCEMENTS

LES FINANCEMENTS	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Frais d'étude de dossier de crédit	0,5 % (Min 25 000, Max 50 000)	J-1
Introduction d'une demande de concours ponctuels (DCP)	1% (Min. 5 000, Max. 25 000)	J-1
Prise de garantie	Gratuit	/
Crédit moyen et long terme	Taux de base + marge	J+1
Financement Leasing	Simulation de gré à gré selon montant et durée	J+1
Découvert autorisé	Taux de base + marge	/
Crédit Spot (mobilisation par tirage billets)	Taux de base + marge + 2 000 par mobilisation	/
Spot stock dédié aux pharmaciens	Taux de base + marge + 1 000 par mobilisation	/
Intérêts débiteurs sur compte (non autorisé)	Taux de base + 5%	Jour de l'exécution
Frais sur dépassement solde	325 / Opération Max. 1 625 / jour	J-1
Escompte* sur traite	Taux de base + marge	Jour de l'exécution
Avance sur facture dédiée aux pharmaciens "Cashpharm"	Taux de base + marge + 1 000 par avance	Jour de l'exécution
Avance sur facture ou sur marché	Taux de base+ Marge + 3 000 par avance	Jour de l'exécution
Acte préétabli sur caution	4 000	Jour de l'exécution
Acte établi sur caution	6 500	Jour de l'exécution
Aval	3 500	Jour de l'exécution
Caution / Aval provisionnée à 100 %	1% par an / perçu par trimestre civil indivisible (min. 2 500)	J-1
Caution / Aval provisionnée partiellement	De 1 à 25% : 3% par an / Perçu par trimestre civil indivisible (Min 2 500) De 26% à 50% : 2,5% par an / Perçu par trimestre civil indivisible (Min 2 500) De 51% à 75% : 2% par an / Perçu par trimestre civil indivisible (Min 2 500) De 76% à 99% : 1,5% par an / Perçu par trimestre civil indivisible (Min 2 500)	J-1
Caution / Aval non provisionnée	4% par an / Perçu par trimestre civil indivisible (min. 2 500)	J-1
Commission de gestion (Tous types d'engagement)	1% sur le montant total des lignes consenties (min. 25 000 et max. 100 000)	J-1
Commission de non-utilisation sur crédit moyen terme	1% du montant du crédit consenti Commission prélevée par trimestre et calculée sur le restant non utilisé	J-1
Pénalité échéance impayé	Taux contractuel + 3% + 5 000 de frais	J-1
Dossier simplifié provisionné à 100%	25 000	J-1

*Le nombre de jours calculé pour l'escompte est égale au nombre de jours séparant la date d'escompte de la date d'échéance + un (1) jour de banque.

6. VOS PLACEMENTS PROFESSIONNELS

LES DÉPÔTS EN DEVISES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Dépôts à terme en Devises	Taux fixé trimestriellement par la Banque d'Algérie	/
LES DÉPÔTS EN DINARS	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Dépôts à terme et Bons de Caisse	Rémunération en fonction des conditions de marché (Paliers progressifs par montant et maturité)	/
AUTRES SERVICES	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Opposition sur Bons de Caisse	5 000 / Bon	J-1
Remboursement anticipé des Bons de caisse et des Dépôts à terme	Pénalité : 1 % de moins sur le taux de la période réellement courue, en vigueur lors de la souscription	/

7. LES FRAIS DIVERS

LES FRAIS DIVERS	Tarifs HT Dinars	Date de valeur
Fax ou appel émis vers le territoire national	100 / Page ou appel	J-1
Fax ou appel émis vers l'international	500 / Page ou appel	J-1
Photocopies	50 / Feuille	J-1
Recherche de document (moins d'un an)	1 000 / Document	J-1
Recherche de document (plus d'un an)	3 000 / Document	J-1
Duplicata de document d'immatriculation Leasing	2 000 / Demande	J-1
Location d'une boîte à courrier	2 500 / An	J-1

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE À VOTRE ÉCOUTE

La satisfaction de nos clients est au cœur de toutes nos préoccupations, c'est pourquoi nous veillons à maintenir la meilleure qualité de service possible.

Si malgré tous nos efforts, vous rencontrez des difficultés dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation de l'un de nos services et que vous souhaitez exprimer votre insatisfaction ou votre mécontentement.

Nous mettons à votre disposition différents niveaux de recours, à savoir :

L'agence : Votre premier interlocuteur

Rapprochez-vous tout d'abord de votre conseiller clientèle ou du responsable de votre agence.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par lettre ou par courriel.

Le Centre de Relation Clients multimedia

Si vous désirez nous contacter sur une plage horaire plus élargie. Composez le 33 31 depuis l'Algérie, ou le +213 21 45 11 55 depuis l'étranger. Des Conseillers Clients Multimédia sont à votre écoute 7j/7 de 8h30 à 20h30, jours fériés inclus.

Le Service Qualité

Vous avez la possibilité de vous adresser à notre Service Qualité par courrier ou par courriel, en utilisant les coordonnées indiquées ci-après :

Adresse : Résidence El Kerma, 16 105, Gué de Constantine, BP 55 - Birkhadem, Alger
Email : sga.info@socgen.com

C'EST VOUS L'AVENIR



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ALGÉRIE

À VOS CÔTÉS

Pour en savoir plus



RENCONTREZ

Votre conseiller clientèle en agence



CONNECTEZ-VOUS SUR

www.societegenerale.dz



APPELEZ LE

33 31*

Des conseillers clients multimédias sont à
votre écoute 7j/7 de 8h30 à 20h30, jours fériés inclus.